



HAL
open science

Les jardins des forts européens de Ouidah (Bénin) : premiers jardins d'essai.

Dominique Juhé-Beaulaton

► **To cite this version:**

Dominique Juhé-Beaulaton. Les jardins des forts européens de Ouidah (Bénin) : premiers jardins d'essai.. Cahiers du Centre de Recherches Africaines., 1994, pp.84-105. halshs-00089283

HAL Id: halshs-00089283

<https://shs.hal.science/halshs-00089283>

Submitted on 17 Aug 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les jardins des forts européens de Ouidah (Bénin) : premiers jardins d'essai

Dominique JUHÉ-BEAULATON

Article publié dans les *Cahiers du Centre de Recherches Africaines*, 1994, Paris, n°8 : 84-105.

Résumé : Les sources écrites des XVII^e et XVIII^e siècles attestent de l'existence de jardins à proximité des forts construits par les Européens sur la côte du golfe de Guinée en Afrique occidentale. Ces jardins, dont la principale fonction était d'approvisionner les navires négriers et les forts en vivres frais, ont également joué un rôle certain dans l'acclimatation et la diffusion d'un certain nombre d'espèces végétales, maraîchères et fruitières, bien avant la création des jardins des missionnaires chrétiens et des administrateurs coloniaux. Leur fonction de jardin d'essai a été et est encore méconnue.

Introduction

L'époque coloniale est bien connue pour avoir développé des stations agricoles d'essai de cultures dites coloniales ou économiques, comme le café, le cacao, le coton, le tabac ainsi que des cultures vivrières. Or, un certain nombre d'entre elles figurent parmi les plantes cultivées¹ par les Européens à l'époque précoloniale. La lecture des sources écrites européennes des XVII^e et XVIII^e siècles nous apprend que les Européens, installés en divers points de la côte du Golfe de Guinée à partir de la fin du XV^e siècle, avaient déjà créé des jardins à proximité de leurs établissements, jardins dans lesquels ils ont essayé de cultiver des plantes connues en Europe ou provenant d'autres continents. Cet article se propose d'examiner les raisons du développement de ces jardins en Afrique, mais aussi leur rôle pour la connaissance de la flore locale.²

I LES JARDINS EUROPÉENS : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1 Les acteurs et les plantes cultivées.

A Les jardins et les acteurs.

Les jardins jouxtant les anciens établissements européens sont mentionnés le long des côtes de l'Or et des Esclaves, plus particulièrement sur la Côte de l'Or en raison de l'intérêt commercial qu'elle représentait pour les différentes nations européennes présentes dans cette région. Ainsi des jardins sont cités à Axim, Dixcove, Boutry, Sekondi, El Mina, Cape Coast, Frederiksborg, Moure, Christiansbourg et Ouidah. La majorité des informations concerne les jardins anglais de Cape Coast et français de Ouidah, ce qui peut s'expliquer par le rôle de "quartier général" tenu par ces forts pour les établissements de ces deux nations existant sur le littoral. Bien que seuls les jardins de Ouidah, principal port de traite sur l'ancienne Côte des Esclaves, soient pris en considération dans cette étude, je me référerai néanmoins aux autres sites dont les informations peuvent éclairer certains points de la discussion.

¹ Voir liste en annexe.

² Les sources consultées pour cette étude sont exclusivement des sources écrites européennes. Il s'agit des relations de voyage imprimées et publiées en Europe au XVIII^e siècle et des documents d'archives conservés à Paris et Aix-en-Provence datant de la même période. Un certain nombre de mémoires rédigés par des employés du fort français de Ouidah, restés inédits (exception faite de celui de GOURG), sont réunis dans le Dépôt des Fortifications des Colonies (DFC). Les archives du ministère des Colonies regroupent des documents concernant l'organisation, l'administration, les comptes d'approvisionnement et l'état financier des forts français sur la côte de Guinée, et plus particulièrement du fort français de Ouidah.

La population européenne de Ouidah au XVIII^e siècle n'était pas très nombreuse : elle pouvait atteindre une cinquantaine de personnes¹. A cette société de résidents stables² venait s'ajouter les occasionnels, équipages de navires et visiteurs venant d'autres établissements, ainsi qu'une population d'esclaves dépendant des forts ou attendant leur transfert dans les colonies américaines. Le fort français avait un effectif moyen de trente individus de 1704 à 1722 et onze seulement après cette date³. Ce personnel administratif dépendait du ministère de la Marine et des Colonies. Les informations sur le jardin de ce fort permettent de connaître son organisation. La date de sa création est inconnue, mais elle doit être très proche de celle de la fondation du fort, au début du XVIII^e siècle⁴.

ISERT⁵, médecin naturaliste de passage à Ouidah, observe que les forts anglais et français ont de grands jardins dont "*ils tirent toute l'année toute l'année toutes sortes de légumes, des oranges, des citrons, limons et autres fruits*"⁶.

Le père BULLET, prêtre missionnaire aumônier au fort Saint Louis en 1775, a fait deux plans de celui-ci, donnant des détails sur les jardins et les espèces végétales qui s'y trouvaient⁷. Le plan général de Ouidah dressé par BULLET permet de se faire une idée de l'importance de ces jardins par rapport au fort français et à la ville. Les jardins se répartissent en deux zones : de petites parcelles à l'intérieur du fort⁸ et des parcelles de grande taille à l'extérieur, devant l'entrée, formant d'après GOURG "*un très beau jardin, entouré de murs de terre battue. Il y avait beaucoup d'arbres fruitiers.*" DENYAU⁹ précise qu'il mesure plus de trois cents mètres de long, et qu'il est rempli d'arbres fruitiers du pays et de l'Amérique.

GOURG¹⁰ décide en 1787 de mettre en culture une partie du terrain attenant au jardin du fort pour subvenir aux besoins des "*nègres acquérats*"¹¹. Dans son "*Mémoire pour servir d'instructions au directeur qui me succèdera au comptoir de Juda*"¹² de 1791, il donne la liste des "*Nègres Captifs du Roi attachés au fort de Juda*" où figurent deux jardiniers (Soussou et Couairou) sur deux cent huit esclaves. La plupart d'entre eux n'avait pas de "qualification précise". Cette liste comprend des artisans, forgerons, maçons, charpentiers, pêcheurs, piroguiers, vachers, gardiens, interprètes, tailleurs, mais aussi un grand nombre d'enfants, de femmes, de vieillards et d'infirmes. ISERT dit que 120 "nègres", des esclaves comme le précise GOURG, s'occupent du jardin du fort

¹ Information tirée de R. CORNEVIN (1962).

² occupant des fonctions diverses, directeurs, gouverneurs, secrétaires et commis, artisans, prêtres et chirurgiens...

³ La Compagnie d'Occident, créée en 1717 par LAW, avait acquis l'exclusivité du commerce de Guinée. Mais la liquidation du système de LAW en décembre 1721 entraîna celle de la Compagnie. Des mesures de rigueur furent prises qui peuvent expliquer la diminution du personnel.

⁴ Les Français se sont d'abord installés à Offra sur le territoire du royaume d'Ardra (Allada) en 1671 qu'ils abandonnèrent pour venir créer une première loge à Savi, capitale du royaume de Ouidah.

⁵ ISERT (1989 : reprise de l'édition française de 1793) p 126. (1ère ed. all. de 1788). Berlinois d'origine, il était au service de la compagnie danoise. Il a séjourné à deux reprises sur la côte du golfe de Guinée, entre 1783 et 1789.

⁶ Pour les identifications botaniques proposées, voir Annexe 1, d'après HARLAN (1987), MABBERLEY (1987)

⁷ A.N. Paris, Col. C6/27/2, p. 57-58. Ces plans sont présentés en Annexe 2.

⁸ GOURG (1791) nous informe qu'il cultivait de la vigne "*dans l'intérieur du fort et qui commençait à rapporter*" à son départ de Ouidah. DFC 75, pièce 118, p 26. GOURG fut directeur du comptoir français de Ouidah de janvier 1787 à juillet 1789. Il fut renvoyé de Ouidah, accusé de faire le commerce des esclaves pour son propre compte, et fut remplacé à ce poste par DENYAU de la GARENNE.

⁹ A.N. Paris. Col C6/26/1, p. 106. Mémoire daté de 1799.

¹⁰ A.N. Paris. Col série E 209 bis, lettre n° 50.

¹¹ Il s'agit des esclaves dépendants du fort français.

¹² Aix-en P., DFC 75, n° 118.

français. Il s'agit probablement des femmes et des enfants travaillant sous la direction des jardiniers.

B Les plantes

La liste des plantes cultivées dans ces jardins permet de distinguer trois catégories; la première réunit les plantes potagères cultivées en Europe comme les choux, carottes, salades, toutes plantes classées sous le terme de "légumes". Le deuxième groupe se compose d'espèces fruitières, méditerranéennes et tropicales, au sein desquelles les agrumes occupent une place particulière qui sera analysée plus en détail. Enfin, le dernier groupe rassemble des plantes "commerciales" comme le tabac, la canne à sucre, le café. Toutes ces plantes ont fait l'objet d'essais de culture visant à leur acclimatation. Ceci est clairement montré par BOSMAN. Cet auteur dit que le pays de Ouidah est un pays fertile, mais il émet une restriction quant aux plantes qui y poussent :

"Il n'y manquent que des graines et des herbes et je suis assuré que non seulement toutes sortes de fruits de l'Afrique mais aussi plusieurs sortes de ceux d'Europe y croîtroient fort bien. J'en ai fait un essai en y semant des choux, des carottes, des raves, du persil, etc. J'ai trouvé que tout y a aussi bien meûri qu'en Europe."(sic) ¹.

Les origines des plantes cultivées dans ces jardins étaient très diverses². Très peu sont africaines, et certaines, comme la canne à sucre ou le bananier, étaient probablement déjà présentes sur la côte occidentale de l'Afrique avant l'arrivée des Européens, comme l'attestent les premières sources écrites européennes³. Bien qu'ils n'aient pas été créés dans cet objectif, ces jardins ont certainement constitué les premiers centres d'introduction de certains "légumes européens", comme le montre le texte de BOSMAN, et de nombreuses espèces fruitières d'origine américaine.

Parmi celles-ci, le goyavier, cité pour la première fois par SMITH (1751) dans les jardins anglais de Cape Coast, se trouve également dans le jardin du fort français de Ouidah d'après BULLET. Celui-ci note sur son croquis du jardin un "*pommier cajou*" (*Anacardium occidentale*) dont c'est la première mention dans cette région. Remarquons que dans ces deux cas, la première citation de ces espèces d'origine américaine dans les sources européennes les localise dans un jardin attenant à un fort, à Cape Coast comme à Ouidah.

Les jardins des forts européens ont donc été des jardins d'essai de plantes provenant de tous les continents, et ont constitué l'étape intermédiaire avant la diffusion de nouvelles plantes en Afrique. Certains essais de plantes ne provenant pas du monde tropical n'ont pas été concluants : les grenades ont pourri avant maturité et la vigne, bien que produisant deux fois par an, n'a donné que du raisin de table⁴. Le vin, utilisé dans la liturgie, à qui l'on prêtait en outre des vertus fortifiantes, était l'objet d'un commerce très développé vers les pays du Nord qui contribua au développement des vignobles français de l'Atlantique et du Sud. Estimée indispensable, elle était cultivée partout où ses fruits pouvaient mûrir; La tentative de sa culture correspond à cette logique.

Ils semblent que les Européens se soient davantage intéressés à l'acclimatation de plantes européennes ou provenant d'autres régions tropicales qu'à cultiver des plantes africaines, car

¹ BOSMAN (1705), p 420. Il a séjourné 13 ans en Guinée.

² Voir Annexe 1.

³ Voir MAUNY (1953), CASTRO HENRIQUES (1989).

⁴ SMITH (1751).

celles-ci sont minoritaires parmi les plantes cultivées dans ces jardins. Cependant, bien que les résidents européens ne fussent pas pour la plupart des hommes de sciences¹, certains se sont intéressés à la flore locale.

DALZEL, gouverneur du fort anglais à Ouidah, fut surpris par la propriété adoucissante d'une baie, rendant sucré ce qui est amer, venant sur "*un grand arbre, dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier*". Il s'agit probablement du *Synsepalum dulcificum*², appelé également "*fruit miraculeux*". Il essaya d'en cultiver et obtint des "*plants de six ou sept pouces*" qu'il tenta de ramener en Angleterre au jardin botanique de Saint Vincent. Malheureusement, ils ne survécurent pas au voyage. Il essaya de préserver les baies sèches ou sous forme de sirop sans nous informer de la suite de cette entreprise. DALZEL n'était pas naturaliste et ne connaissait pas les méthodes employées pour rapporter des plantes tropicales en Europe. Son initiative est restée individuelle³. D'autres voyageurs, auteurs de récits, ont remarqué cette plante aux propriétés si caractéristiques. Certains ont même insisté sur les avantages qu'elle offrirait en pharmacie⁴. Le cas de cette plante constitue le seul exemple d'essai de culture d'une plante "indigène". Ces jardins n'ont apparemment pas joué le rôle d'intermédiaire entre la flore locale et les jardins botaniques européens. A la fin du XVIII^e siècle, la flore de l'Afrique occidentale demeure en grande partie inconnue.

2 Les motivations des acteurs.

A L'alimentation des employés.

Les documents d'archives apportent des informations sur les conditions de vie des Français résidant sur la côte de Guinée. Ceux-ci attendent l'approvisionnement en denrées alimentaires leur parvenant d'Europe⁵. Cette situation demeure constante tout au long du XVIII^e siècle⁶. Les employés des forts étaient donc dépendants de l'Europe pour certains produits de consommation⁷. Cette "dépendance" peut s'expliquer par le fait que les résidents européens n'ont pas adopté les plantes potagères utilisées par les Africains. Plusieurs hypothèses sont possibles : soit qu'ils ne les

¹ Exception faite d'ISERT qui expédia un certain nombre d'échantillons de plantes en Europe et que l'on retrouve aujourd'hui dans les grandes collections d'herbier, notamment à Paris, Vienne, Londres...

² CHEVALIER (1936), précise que le *Synsepalum* est spontané dans la forêt de l'Ouest africain et qu'il est souvent planté dans les villages du sud Bénin de la côte jusqu'à Abomey. J'ai pu l'observer en différents endroits, planté à proximité des habitations, à Savi, ou spontané, sa culture faisant l'objet d'un "interdit relatif", car celui qui le plante risque de ne pas récolter ses fruits. Il est connu sous le nom de "sistrè" en fon. Il est commercialisé et ses usages sont limités. Cette question reste à approfondir.

³ DALZEL (1793), p 4. Il n'a pas observé l'arbre mais le décrit d'après un informateur local. Cependant les feuilles du *Synsepalum* ont une forme lancéolée qui peut être comparée à celle de l'olivier. Il a probablement observé les fruits sur un marché.

⁴ Il s'agit de LOYER (1701) à Assini en Côte d'Ivoire (voir ROUSSIER, p 191) et de LABAT (1730), tome 2, p 253. Le texte de LABAT transcrit fidèlement sur ce sujet le journal du Chevalier des MARCHAIS (conservé à la B.N. Paris). Celui-ci avait rapporté des "*pépins de ce fruit qui sont assez semblables aux pépins de nos poires*", mais ils ont été perdus au cours du voyage. Il n'est pas facile aujourd'hui d'observer cette plante. Il semble que les voyageurs du XVIII^e siècle n'ont pas observé cet arbre mais seulement ses fruits.

⁵ Cette situation n'apparaît pas dans les récits publiés; ceux-ci au contraire indiquent l'existence d'un commerce céréalier sur certains points de la côte connus des navigateurs. Les objectifs de ces différentes sources écrites n'étaient pas les mêmes et dépendaient des lecteurs.

⁶ Seules les archives françaises ont été consultées; nous ne savons pas quelle était la situation des forts des autres nations. Cependant FEINBERG (1974) mentionne l'importation de produits alimentaires d'Europe réservés à la consommation des officiers hollandais.

⁷ Du pain, de la farine, des céréales (maïs, orge), du vin, de l'huile et du vinaigre, olives, oignons, ail, épices (girofle, cannelle, muscade, poivre), du thé et du café, du sucre, des pruneaux et des amandes étaient apportés sur la côte de Guinée pour l'approvisionnement des forts.

connaissaient pas, soit que la production des jardins indigènes était réservée à la consommation familiale et n'était pas suffisante pour être en partie commercialisée au profit des Européens, ces deux explications pouvant interférer; soit enfin qu'ils ne les appréciaient pas, ceci étant en relation avec la tradition culturelle du goût propre à chaque société. En effet, certains témoignages portent un jugement de valeur négatif sur les préparations culinaires indigènes : une lettre de MONGIN précise que sans ressource depuis trois mois, il était forcé de se nourrir de "*poisson sec et pourri, et de mauvais pain de may*", faisant ainsi allusion à des habitudes alimentaires différentes. De même, un mémoire de 1714 précise qu'il est préférable de faire venir des vivres de France destinés aux troupes, car les "*étrangers¹ leur donnent (à leurs troupes) une paye de marchandises avec laquelle ils se nourrissent de vivres du pays, mais ils sont presque toujours malades et il en périt beaucoup...*"². Les maladies et la forte mortalité sont ainsi attribuées à la consommation des produits alimentaires locaux, d'où la nécessité de produire ou de se procurer des "vivres connus".

La méfiance jointe à l'ignorance des Européens vis à vis des produits végétaux locaux et les difficultés soulevées par l'organisation de l'approvisionnement³ expliquent le développement des jardins des forts pour la production de "vivres frais", destinés en premier lieu à l'alimentation des employés des forts.

B Les jardins-vergers : agrumes et traite.

Un autre rôle des jardins européens est d'avoir eu à approvisionner les navires en produits végétaux frais. LABARTHE⁴ mentionne à chacune de ses escales des approvisionnements en vivres fournis par les commandants des forts. Les oranges et les citrons occupent une place de premier plan, que les voyageurs expliquent ainsi :

BARBOT souligne les effets antiscorbutiques des agrumes et l'importance qu'ils ont dans l'alimentation des esclaves à bord des navires négriers. Il nous apprend que

"le citron ou plutôt le citronnier pousse tout le long de la côte, mais plus particulièrement à Mouré où, à une saison favorable ils font environ deux cents tonneaux de jus de citron macérés. Le jus de citron est vendu là communément à vingt ou vingt-cinq shillings le tonneau. (...)

*Les bateaux transportant des esclaves vers l'Amérique provide (sic) une quantité de ce jus pour leurs esclaves et marins contre le scorbut. Je pense qu'il en ai fait à Axim, Manfrou et Boutry mais pas en quantité."*⁵

Les citronniers et les orangers sont donc répandus tout le long de la côte. La rapide diffusion des agrumes est à rapprocher du commerce esclavagiste et de la propriété antiscorbutique du citron, le scorbut étant un des principaux risques de la traversée outre-Atlantique. Les agrumes sont présents dans tous les jardins européens où ils dominent les autres espèces.

A Ouidah aussi, bien évidemment, comme le montre la liste des plantes cultivées dans les jardins et la description d'ISERT :

¹ Il s'agit des représentants des autres nations européennes.

² C6/26/2, p 183 : lettre de MONGIN de 1788, C6/25/1, mémoire anonyme, 1714. Ce dernier document confirme FEINBERG (1974) et montre en plus qu'il existait une commercialisation de denrées alimentaires. Les troupes recevaient une partie de leur solde en marchandises qu'ils échangeaient contre des vivres.

³ Difficultés liées à la durée des voyages et aux problèmes de conservation que posent certaines denrées comme la farine. Les voyages en effet pouvaient durer plusieurs mois et devaient tenir compte des saisons qui ne leur étaient pas propices. En saison des pluies, la "barre" était souvent trop forte pour permettre le débarquement ou l'embarquement de "marchandises".

⁴ LABARTHE (1803) p 93-94, 110.

⁵ BARBOT J. (1678) p 204.

*"On voit quelquefois les oranges un pied de haut pourri au pied des arbres, lorsqu'il n'y a pas beaucoup de Nègres dans le fort. Les Français et les Portugais savent bien tirer parti de cette abondance; ils en remplissent des tonneaux, qu'ils envoient à bord de leurs vaisseaux lorsqu'ils veulent partir pour l'Amérique. Ils régalaient leurs Nègres pendant la route de cet excellent jus de fruit qui est un préservatif admirable contre le scorbut."*¹

La culture des agrumes au voisinage des forts européens est donc en relation directe avec la traite; le texte d'ISERT mettant en rapport la présence d'oranges en voie de décomposition avec l'arrêt momentané du trafic d'esclaves montre bien la corrélation; La production de ces fruits n'avait pas d'autre objectif. La superficie du jardin du fort français, relativement importante d'après les indications des employés, est également à mettre en rapport avec cette production utile à la santé de tous et assurant de meilleures conditions de transport outre-Atlantique. L'étendue du jardin ne se justifiait pas par le nombre de français résidant à Ouidah.

C Plantes d'intérêt économique.

Parallèlement à ces cultures "alimentaires", où les espèces fruitières dominent, les employés des forts ont également procédé à des essais de cultures à vocation économique en rapport avec les intérêts de l'époque, à savoir le tabac, la canne à sucre, le café. Les essais de plantes "économiques" se situent à la fin du XVIII^e siècle, dans un contexte politique et économique en mutation. Certains pays d'Europe connaissent une "révolution industrielle" qui n'est pas sans rapport avec le commerce colonial, à en juger d'après l'essor de l'industrie cotonnière au XVIII^e siècle. L'essor industriel et commercial a incité à rechercher en Afrique d'autres "produits" que des hommes. De plus, les révolutions américaine et française montrent une prise de conscience des "droits de l'homme" qui commence à influencer le jugement des Européens sur la nature du commerce esclavagiste. Certains envisagent même de développer en Afrique des colonies agricoles; un certain nombre de mémoires ont été rédigés dans cet objectif et envoyés au Ministère des Colonies à Paris. L'inventaire des richesses potentielles exploitables montre l'évolution des intérêts européens en Afrique². Les essais demeurent néanmoins des initiatives individuelles, isolées, qui n'ont semble-t-il pas reçu l'agrément des autorités politiques concernées. Je cite pour illustration un texte de GOURG :

*"La terre est excellente à Juda, et dans toute cette partie les caffés et cotone (sic) y prospèreraient je pense tout aussi bien que dans nos colonies et peut-être mieux. Le sucre y viendrait bien aussi surtout dans les terrains bas dont la terre est plus forte; le coton vient assez naturellement. J'avais demandé des pieds de caffé; il serait facile en passant à la Mine de s'en procurer. Le gouverneur hollandais n'en refusera pas parce qu'il n'en cultive que pour l'agrément."*³

Ceci nous ramène à la Côte des Esclaves et aux tentatives de "cultures commerciales" pratiquées par les employés du fort français à travers une étude de cas, celui du tabac, dont les sources écrites permettent de saisir les différentes phases d'introduction.

¹ ISERT (1989) p 126.

² Le coton, l'indigo, les épices, l'huile de palme, des gommés, des bois de construction sont les principaux produits cités dans ces documents, auxquels s'ajoute l'ivoire. Voir E 56, C6/26/1, C6/27/1. Certains de ces produits ont intéressé les Européens dès le XVI^e siècle.

³ DFC 75, pièce 118, p 26.

II LE TABAC : UN EXEMPLE D'INTRODUCTION.

1 Le tabac, produit importé.

Parmi les produits apportés sur la côte de Guinée destinés à être échangés contre des esclaves, la plante importée la plus fréquemment citée est le tabac. Toutes les sources¹ s'accordent sur le fait que les Portugais du Brésil détiennent un quasi monopole de ce commerce. Ce produit est un des plus demandés par les Africains de la région étudiée ici. La meilleure façon de lutter contre cette situation pour les autres nations serait d'adopter aussi le tabac comme produit d'échange, mais le principal obstacle à ce plan réside dans le fait que la culture de la variété de tabac² appréciée sur la côte de Guinée est détenue par le Brésil. Deux solutions sont proposées : soit l'introduction de cette variété dans les colonies françaises, à Saint Domingue, à la Martinique et à Cayenne (sur la proposition du Roi de France en 1763)³, soit directement sur la côte africaine.

Deux auteurs⁴ mentionnent l'existence d'un "tabac local" fumé dans l'intérieur du continent mais les Africains, surtout ceux qui résident au voisinage des forts européens, préfèrent le tabac brésilien⁵, provenant principalement de Bahia.

Seul ISERT sera cité car ses réflexions nous invitent à faire quelques remarques :

"Le Nègre passe une grande partie de son temps à fumer du tabac; (...)

Je n'ai point pu approfondir si cet usage est propre aux Nègres ou s'il y a été introduit par les Européens. On assure que le tabac croît de lui-même plus haut dans le pays⁶, mais ne l'aiment point et préfèrent celui du Brésil que les Portugais leur apportent en abondance⁷. Mais de tems en tems, lorsqu'il n'en vient point de renforts, il déchérit de façon qu'un rouleau de soixante à quatre vingt livres se paie jusqu'à quarante risdallers⁸, à quoi les Nègres aiment mieux s'assujettir que de fumer leur mauvais tabac. Il est très vraisemblable que les Portugais leur auront dans l'origine fait présent de cet article, comme de bien d'autres propres à leur luxe, puisque le nom de tabac est utilisé dans toutes les langues des Nègres..."⁹

L'introduction du tabac brésilien peut avoir remplacé l'usage d'une plante cultivée ou cueillie sur place antérieurement à l'arrivée des Européens. ISERT est un précurseur de ce type d'analyse, mais ses connaissances des langues africaines étaient restreintes aux populations côtières¹⁰.

¹ Il s'agit essentiellement des documents d'archives, ceux-ci traitant plus directement du "commerce atlantique" et des moyens nécessaires à sa rentabilité.

² Le tabac cultivé présente un grand nombre de variétés très différentes par le goût, l'arôme, la combustibilité, la structure ou l'aspect. Ces variations déterminent des "crus" qui interviennent dans les mélanges.

³ C6/27 pièce 81, F 3/163 N° 204.

⁴ ISERT (1793) P 208, BOSMAN (1705) P 319.

⁵ P. VERGER (1968) explique cette préférence par une préparation particulière du tabac. Il s'agit en réalité d'un tabac de "troisième catégorie". Afin d'éviter le dessèchement ou la pourriture, les feuilles, qui étaient petites ou brisées, étaient enduites de mélasse. L'arôme qui s'en dégageait devint le principal facteur de son succès dans cette partie de l'Afrique (p 30).

⁶ Ce qui va dans le sens de BOSMAN (1705) p 319.

⁷ Mon propos n'est pas d'étudier le commerce des négociants brésiliens; voir sur ce sujet VERGER (1968) p 28 et suiv.

⁸ Le rigsdaller est la monnaie danoise.

⁹ ISERT (1989) p 161.

¹⁰ Il a séjourné principalement au fort de Christiansbourg à Accra au Ghana. Une analyse linguistique systématique des différents termes désignant le tabac dans cette région apporterait probablement des informations.

Le "tabac local" cité par ces auteurs peut être une plante dont les usages correspondaient à ceux du tabac mais qui n'appartenait pas au genre *Nicotiana*¹. L'usage de fumer était répandu dans l'Ancien Monde avant la découverte du continent américain². La liste des espèces fumées dans les pays tropicaux est longue, et la littérature spécialisée, à notre connaissance, n'a pas étudié les habitudes traditionnelles. Nous avons recherché les espèces végétales susceptibles d'être ou d'avoir été fumées sur la côte Ouest africaine : l'*Elephantopus scaber* L. et le *Sterculia cordifolia* Cav. sont les plus connues. L'oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*) peut également être fumée. Des enquêtes sur ce thème apporteraient peut-être des informations, mais la culture du tabac nous semble maintenant trop ancienne dans cette région pour que la mémoire des consommateurs ait conservé la connaissance de plantes autrefois utilisées.

Cependant cette ancienne tradition peut expliquer la rapide adoption par les Africains du tabac brésilien qui est ainsi devenu un des principaux produits d'échange pour obtenir des esclaves. Cette situation ne pouvait qu'embarasser les autres nations européennes qui voyaient une partie du marché leur échapper et se trouvaient dans l'obligation d'acheter du tabac aux Portugais afin de se procurer des esclaves sur la côte africaine.

Au XVIII^e siècle, le tabac n'était pas cultivé sur la Côte des Esclaves, mais il faisait déjà l'objet de tentatives de culture, comme nous allons le constater maintenant.³

2 Les essais de cultures.

Deux sources nous informent des essais de cette culture dans un but commercial : il s'agit de lettres rédigées successivement par GOURG et DENYAU, en 1789 et 1799.

GOURG, le 24 janvier 1789 écrit ceci de Ouidah au Ministre des Colonies, le Marquis de Castries :

"D'après mes observations Monseigneur, je n'ai vu que le bénéfice que les Nègres font sur le tabac qui vaut quelquefois en change de coris⁴, deux et trois fois, même plus la valeur qu'il a en traite. De plus, le tabac du Brésil est mieux cordé, c'est à dire plus serré : les rôles pèsent plus

¹ Des sources de la fin du XIX^e siècle indiquent cependant qu'une variété de tabac, de qualité inférieure, était cultivée dans le moyen et le haut Dahomey. SAVARIAU (1906), qui était le chef du service de l'agriculture de l'ancienne colonie du Dahomey, explique la mauvaise qualité par une ignorance du mode cultural et la façon de le préparer; ce tabac est vendu en très petite quantité et seulement sur les marchés locaux, les tabacs étrangers étant beaucoup plus appréciés que les tabacs indigènes. Cette information incite à se poser un certain nombre de questions. Quand et comment la culture du tabac a-t-elle été développée dans le nord du Bénin? Le royaume d'Abomey a-t-il fait obstacle à la circulation du tabac "indigène" et donc au développement de cette culture? Quelle catégorie sociale consommait du tabac? Il est probable que le tabac ait connu plusieurs voies d'introduction et de diffusion à l'intérieur du continent. MAUNY(1953) écrit que le tabac a dû être introduit au Maghreb au XVI^e siècle par les Espagnols, et sur la côte occidentale par les Portugais. Cependant, entre l'introduction du produit préparé et la culture de la plante, il faut être prudent sur l'interprétation des textes. Il n'est pas possible de discuter cette question pour le moment, nous tenions seulement à faire part de nos interrogations sur ce sujet. Des enquêtes orales apporteront peut-être des informations complémentaires.

² Ce qui ne semble pas l'avis de tous; voir Encyclopédie du tabac, 1975.

³ En Afrique Équatoriale forestière, le tabac n'était pas encore cultivé à la fin du XVII^e siècle d'après VANSINA (1985). Sa culture date du XVIII^e siècle. Certaines régions se spécialisèrent même dans cette culture qui était destinée à la vente (VANSINA ne précise pas quels étaient les débouchés commerciaux du tabac produit; voir p 29). Les sources écrites européennes concernant la Côte des Esclaves montrent une situation différente; il est nécessaire de régionaliser les informations et les hypothèses.

⁴ Le cauri, coquillage de la famille des *Cypraeidae* originaire des Maldives, était utilisé comme unité monétaire de référence pour les transactions commerciales.

*que les nôtres¹ et il est apprêté avec du sirop plus pur. Celui que nous prenons à Lisbonne² est apprêté avec du sirop et l'eau de mer qui le dessèche trop tôt; ce que les Nègres savent. D'après cette connaissance et m'occupant des moyens de diminuer cette préférence, j'ai fait semer dans le jardin du fort du tabac. J'en ai recueilli quelques pieds ... et sans l'apprêter j'en ai fait des cigares pour fumer. J'en ai donné aux Portugais qui l'ont trouvé excellent, et je ne doute pas si les Nègres vouloient en cultiver qu'il ne serviroit à se passer de celui qu'on leur apporte. Je me propose cette année d'en faire cultiver une plus grande quantité et d'en porter au Roy et ne négligerai aucun moyen pour détruire l'avantage que les Portugais ont ici. Mais je crains bien Monseigneur de ne pas réussir, les Nègres sont des êtres particuliers qui tiennent aux anciens usages et croient que leurs fétiches les tueront s'ils y changeoient quelque chose... Comme les intérêts des marchands Dahomets se trouveront lésés par cet arrangement, je crains bien de ne pouvoir réussir."*³

GOURG pensait que l'introduction de la culture du tabac et l'adoption de celle-ci par les Dahoméens supprimeraient l'avantage que les Portugais d'origine brésilienne avaient de traiter avec les Africains. Nous voyons ici le processus d'introduction d'une nouvelle culture, les étapes nécessaires à cette introduction, les raisons économiques qui la conditionnent et les obstacles envisagés. L'intérêt de ce texte réside dans le fait qu'il expose le cas d'un essai de culture d'une plante à valeur économique considérée par les Européens comme un produit de luxe⁴ et non plus d'une plante alimentaire.

La tentative de GOURG ne semble pas avoir eu de suite. DENYAU⁵, dans un mémoire daté de 1799 où il montre qu'il était de l'intérêt de la République de conserver l'établissement de Ouidah malgré l'abolition de la traite esclavagiste, explique qu'il a fait l'essai de la culture de la canne à sucre et du tabac, ces deux plantes présentant un intérêt commercial. Cette initiative n'a pas été poursuivie.

En effet, la littérature spécialisée relative au tabac nous apprend qu'en 1895, la culture du tabac a été tentée au jardin d'essai de Richard Toll au Sénégal. On avait présumé à cette époque que l'établissement d'une manufacture à Saint Louis aurait pu diminuer les importations de tabac d'Amérique. Dans ce but, en 1910, parmi les échantillons d'outre-mer de cette plante examinés à la manufacture des tabacs, les échantillons du Dahomey furent estimés les plus aptes à entrer dans les mélanges des tabacs de France. En 1917, des essais de cultures sont entrepris au jardin colonial de Porto Novo, et en 1920, sur l'initiative du Gouverneur FOURN, des expériences furent tentées dans les principales régions du Dahomey⁶ en vue d'y développer la culture du tabac par les indigènes. Ceci traduit la volonté française de faire de ses colonies des centres de production de tabac.

Les objectifs économiques et commerciaux à l'époque de GOURG étaient différents : ils visaient au développement agricole et à l'exploitation économique des Antilles et du continent

¹ Le tabac a été cultivé dans les îles Caraïbes françaises et en France sous Louis XV.

² Les français ont dû se procurer du tabac brésilien à Lisbonne pensant ainsi résoudre ce problème, mais la qualité du produit importé au Portugal, qui correspondait à un tabac de première catégorie n'était pas du goût des Africains habitués à la préparation d'un tabac de troisième catégorie réservé à ce marché.

³ C/26 pièce 111.

⁴ C6/26 pièce 110 : "Le roi d'Abomey répand du tabac sur le chemin par où ses femmes passent, voulant faire comprendre qu'il était assez riche pour faire marcher ses femmes dessus." Le tabac est pris pour un produit de luxe selon l'interprétation de GOURG; il est difficile de savoir ce qu'il représentait vraiment à cette époque pour la population locale.

⁵ C6/27/1, pièce 106.

⁶ Voir AJ 15/840.

américain au dépens de l'Afrique en exploitant la main d'œuvre servile¹. Les intérêts des marchands dahoméens invoqués par GOURG pour expliquer l'échec possible de son initiative paraissent un argument valable, sans oublier les intérêts commerciaux du moment des compagnies européennes. C'est pour la même raison que le projet de DENYAU n'a pas abouti, d'autant plus que l'abolition de la traite en France a été annulée sous le consulat de BONAPARTE. En effet, l'introduction de la culture du tabac, qui était un des produits d'échange les plus demandés par les traitants africains, aurait probablement entraîné une diminution du trafic des esclaves allant contre les intérêts des négriers européens et africains. Le commerce d'autres ressources économiques comme la gomme, l'huile de palme, les bois de construction, pouvait quant à lui se juxtaposer à la traite basée sur le commerce des hommes parce qu'il assurait un revenu supplémentaire au Roi du Dahomey et ne se substituait pas à celui de la traite. La palmeraie d'*Elaeis guineensis* existait avant la reconversion économique du royaume au XIX^e siècle, ce qui n'était pas le cas du tabac, dont la culture aurait fait disparaître un des produits de l'échange..

On peut cependant apporter d'autres arguments expliquant les échecs des essais de culture au XVIII^e siècle : la variété cultivée et le mode de préparation ne correspondaient pas au goût des consommateurs; il ne suffisait pas d'introduire la culture du tabac, il fallait aussi tenir compte de certains facteurs plus subjectifs.

Cet article n'a pas d'autre objectif que de mettre en valeur le rôle joué par les jardins des forts européens dans l'acclimatation et la diffusion d'un certain nombre d'espèces végétales, maraîchères et fruitières, bien avant la création des jardins des missionnaires chrétiens et des administrateurs coloniaux. Leur fonction de jardin d'essai a été et est encore méconnue. DUPRIEZ et de LEENER indiquent que l'expansion des cultures maraîchères et fruitières en Afrique se fait très largement à partir d'espèces étrangères : légumes "européens", poireaux, carottes, choux de chine, etc². Notons que certaines des cultures maraîchères actuelles étaient déjà présentes dans les jardins européens du XVIII^e siècle. Leur diffusion dans les pratiques agricoles indigènes doit donc être antérieure à la présence des missionnaires dans cette région et à la période coloniale. Nous avons vu que l'entretien du jardin du fort français était assuré par une main d'œuvre indigène servile qui a certainement eu des relations avec les habitants de Ouidah. Ces relations ont probablement abouti à des échanges de plantes. Il serait intéressant d'observer les jardins ou les cultures proches des habitations des autochtones dont le rôle dans l'introduction et la diffusion de nouvelles plantes dans les systèmes agricoles africains a déjà été souligné par VANSINA (1985) en zone forestière, et qui ont pu être le lieu de domestication de plantes locales.

¹ Ce qui explique que le café n'ait pas fait l'objet d'essai de culture, bien que la consommation du café commence à se généraliser, ce produit faisant parti des marchandises apportées pour approvisionner les forts européens. Cependant cette plante n'entrait pas dans le système d'échanges de la traite esclavagiste. L'introduction de la culture du tabac à Saint Domingue, la Martinique et à Cayenne entre dans le système du commerce atlantique, avec la production du tabac par l'exploitation des esclaves afin d'approvisionner le marché français et de se fournir d'autres esclaves en concurrençant le commerce du tabac monopolisé par les Portugais. L'introduction de la culture du tabac en Afrique ne faisait pas l'affaire des traitants d'esclaves, européens comme africains, car cela enlevait du marché un bien d'échange très demandé par les Africains, ce qui pouvait avoir des répercussions sur les "offres d'esclaves".

²DUPRIEZ et de LEENER (1987) p 237. Ces auteurs précisent en outre que l'on "*parle moins des possibilités existant dans le milieu africain lui-même, alors qu'au total plus de 2500 espèces végétales sont consommées régulièrement ou épisodiquement dans les diverses régions du continent*". CHEVALIER (1912) a fait l'inventaire des plantes cultivées ou qui ont pu l'être et qui ont été abandonnées suite à l'introduction de nouvelles espèces.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES : DOCUMENTS D'ARCHIVES

ARCHIVES NATIONALES, PARIS.

Fonds Colonies, série C, Correspondance à l'arrivée.

Col C6/25, C6/26 : Mémoires et documents divers concernant la Guinée; correspondance des Directeurs du comptoir de Ouidah, royaume d'Ardres et fort d'Amoku.

C6/25/1 pièce 2 : Mémoire anonyme de 1712.

C6/26/2 pièce 110 : Journal du voyage à Deaumé (Abomey) de GOURG P. daté du 22/01/1789.

C6/26/2 pièce 111 : lettre de GOURG, 24/01/1789.

C6/26/2 pièce 183 : lettre de MONGIN, d'Amoku, 22/07/1788.

Col C6/27 : Mémoires et documents divers, Royaume du Bénin, Sénégal, Côtes d'Afrique, Missions religieuses. 1667-1802.

C6/27/1 pièce 106 : Mémoire rapportant les intérêts de la République de conserver l'établissement de Juda. DENYAU de la GARENNE, Paris, an VII.

C6/27/2 pièces 57-58 : deux plans de Ouidah, dressés par l'Abbé BULLET Ch.P.J. 1778.

Fonds Colonie, Série E, Personnel Ancien.

E 209 bis : Dossier sur GOURG Pierre Simon. Lettre n°50 datée du 01/07/1787.

E 56 : Dossier sur BULLET, prêtre missionnaire, aumônier du fort Saint Louis de Juda. "Mémoire sur l'administration et le commerce de la côte occidentale de l'Afrique."

Fonds Muséum

AJ 15/840 : Lettre du Gouverneur du Dahomey, FOURN, au Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, datée de novembre 1922.

ANSOM, AIX-EN-PROVENCE.

Dépôt des Fortifications des Colonies.

DFC 75, pièce 118 : "Mémoire pour servir d'instruction au Directeur qui me succèdera au comptoir de Juda". GOURG P.S. 1791.

SOURCES : RELATIONS DE VOYAGES PUBLIÉES

BARBOT J. (1678)

"Journal d'un voyage de traite en Guinée, à Cayenne et aux Antilles fait par Jean Barbot en 1678-1679." Publié par G.DEBIEN, M. DELAFOSSE & G. THILMANS dans Bull. de l'IFAN, tome 40, ser. B, n°2, 1978.

BOSMAN Guillaume(1705)

Voyage de Guinée. Utrecht (1ère ed. 1704) XVI, 520 p.

DALZEL Archibald(1967)

The history of Dahomy an inland kingdom of Africa. Londres, F. Cass. (1ère ed. 1793)

ISERT (1989 : reprise de l'édition française de 1793)

Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique. VIII-348 p. Pl. (1ère ed. 1788)

LABARTHE Pierre(1803)

Voyage à la côte de Guinée ou description des côtes d'Afrique depuis le cap Tagrin jusqu'au cap de Lopez Gonzalves. Paris, 310 p.

LABAT Jean Baptiste (1730)

Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, isles voisines et à Cayenne fait en 1724, 1725 et 1726. Paris, 4 vol. Cartes, fig.

LANDOLPHE Cap (1829)

Mémoires du Capitaine Landolphe contenant l'histoire de ses voyages. Paris, 2 vol.

LOYER G (1935)

"Relation du voyage du royaume d'Issiny, Côte d'or, país de Guinée en Afrique." dans ROUSSEAU P. "L'établissement d'Issiny 1687-1702." Publications du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF, série A, n°3, pp 113-235.

SAVARIAU (1906)

L'agriculture au Dahomey. Paris, 110 p.

SMITH Guillaume (1751)

Nouveau voyage de Guinée. Paris, 2 vol.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERBAIN Simone (1942)

"Le comptoir de Ouidah". Mémoire IFAN n°3, Dakar.

CAPUS G., LEULLIOT F. & FOEX E. (1929)

Le tabac. Paris, 3 vol.

CASTRO HENRIQUES (1989)

"Os Portugueses e a reconstrução do mundo das plantas : o exemplo africano nos seculos XV e XVI. Congresso internacional Bartolomeu Dias e a sua epoca, Actas, vol III, Porto, pp 363-386.

CHEVALIER Auguste (1912)

"Énumération des plantes cultivées par les indigènes en Afrique tropicale et des espèces naturalisées dans le même pays et ayant probablement été cultivées à une époque plus ou moins reculée." Bull. de la Société nationale d'acclimatation, vol 8, pp 65-79, 104-110, 133-138, 231-242, 312-318, 341-346, 386-392.

CHEVALIER A. (1936)

"Ce que l'Amérique a donné à l'ancien monde". R.B.A.A.T. vol XVI, pp 348-364, 417-441.

CORNEVIN Robert (1962)

Histoire du Dahomey. Paris. 568 p.

CROZON (1951)

"Le tabac au Dahomey". Études dahoméennes IV.

CUENOT A. (1967)

"Les succédanés du tabac" J.A.T.B.A. XIV, n°6, 7.

DUPRIEZ H. & DE LEENER P. (1987)

Jardins et vergers d'Afrique. Terre et vie, 354 p.

Encyclopédie des tabacs et des fumeurs. (1975)

Paris, ed. du Temps, 512 p.

FEINBERG H.M. (1974)

"New data on european mortality in West Africa". J.A.H. XV, pp 357-372.

HARLAN J.R. (1987),

Les plantes cultivées et l'homme. P.U.F. 411 p.

MABBERLEY D.J. (1987)

The plant book, a portable dictionary of the higher plants. Cambridge univ. Press.

MAUNY Raymond (1953)

"Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique occidentale". BIFAN pp 684-730.

VANSINA Jan (1985)

"Esquisse historique de l'agriculture en milieu forestier (Afrique équatoriale)" Muntu, Revue scient. et cult. du Ciciba, n°2, pp 6-33.

VERGER Pierre (1968)

Flux et reflux de la traite des Nègres entre le golfe de Bénin et Bahia de todos os Santos du XVI° au XIX° siècle. Paris, 720 p.

WILLIS J.C. (1973)

A dictionary of the flowering plants & ferns. Cambridge Univ. press.

WESTPHAL E. et al. (1985)

Cultures vivrières tropicales (Cameroun) Pudoc, Wageningen.

**Liste des plantes cultivées dans les jardins des forts européens
sur les Côtes de l'Or et des Esclaves**

Nom/texte	Nom scientifique	Origine	Lieu	AUTEUR	Date
Choux	<i>Brassica oleracea</i> L.	Proche Orient	Ouidah	BOSMAN	1705
"	" "		La Mine	LANDOLPHE	1799
Cabbage des	Indes et d'Europe		Cape Coast	SMITH	1726
Carotte	<i>Daucus carota</i> L.	Proche Orient	Ouidah	BOSMAN	1705
Rave			Ouidah	BOSMAN	1705
Persil	<i>Petroselinum sativum</i> Hoffm.	Proche Orient	Ouidah	BOSMAN	1705
Concombre	<i>Cucumis sativus</i> L.	Proche Orient	Cape Coast	SMITH	1726
Melon d'eau	<i>Colocynthus citullus</i> (L.) Kuntze	Afrique	Cape Coast	SMITH	1726
Citrouille	<i>Cucurbita pepo</i> L.	Amérique cent.	Cape Coast	SMITH	1726
Pourpier	<i>Portulaca oleracea</i> L.	Proche Orient	Cape Coast	SMITH	1726
Navet	<i>Brassica rapa</i> L.		Cape Coast	SMITH	1726
Igname	<i>Dioscorea</i> sp.		Cape Coast	SMITH	1726
Salades			Cape Coast	SMITH	1726
Légumes Europe			Axim	LABARTHE	1788
Légumes			La Mine	LANDOLPHE	1799
"			Ouidah	ISERT	1788
Oranger	<i>Citrus sinensis</i> (L.) Osbeck	Asie du Sud-Est	Ouidah	BULLET	1778
"	ou <i>C. aurantium</i> L.		Ouidah	LABARTHE	1788
"	"		Ouidah	ISERT	1788
"	"		Cape Coast	SMITH	1726
"	"		La Mine	BOSMAN	1705
"	"		La Mine	LANDOLPHE	1799
Oranger doux	<i>Citrus sinensis</i> (L.) Osbeck	Asie du Sud-Est	Frederisburgh	BARBOT	1678
Oranger aigre	<i>Citrus aurantium</i> L.	Asie du Sud-Est	Ouidah	GOURG	1791
Citronnier	<i>Citrus limon</i> (L.) Burm.F.	Asie du Sud-Est	Ouidah	BULLET	1778
"	"		Ouidah	LABARTHE	1788
"	"		Cape Coast	SMITH	1726
"	"		La Mine	LANDOLPHE	1799
Limon	<i>Citrus aurantifolia</i> Swingle	Asie du Sud-Est	Cape Coast	SMITH	1726
Limonnier	"		Frederisburgh	BARBOT	1678
Grenade	<i>Punica granatum</i> L.	Proche Orient	La Mine	BOSMAN	1705
"	"		Mourée	BOSMAN	1705
Papaw	<i>Carica Papaya</i> L.	Amérique cent.	Cape Coast	SMITH	1726
Pomme de pin	<i>Ananas comosus</i> (L.) Merrill	Amérique du Sud	Cape Coast	SMITH	1726
Plantane	<i>Musa Paradisiaca</i> L.	Asie du Sud-Est	Cape Coast	SMITH	1726
Banane	<i>Musa sapientum</i> L.	Asie du Sud-Est	Cape Coast	SMITH	1726
Noix de coco	<i>Cocos nucifera</i> L.	Asie du Sud-Est	Cape Coast	SMITH	1726
Gouyavier	<i>Psidium guyava</i> L.	Amérique du Sud	Ouidah	BULLET	1778
Guavas	"		Cape Coast	SMITH	1726
Pommier Acajou	<i>Anacardium occidentale</i> L.	Amérique du Sud	Ouidah	BULLET	1778
Tamarin	<i>Tamarindus indica</i> L.	Afrique	Ouidah	BULLET	1778
"	"		Cape Coast	SMITH	1726
Arbres fruitiers			Ouidah	LABARTHE	1788
" "			Ouidah	GOURG	1791
Arbres fruitiers	dupays et de l'Amérique		Ouidah	DENYAU	1799
Fruits			Ouidah	ISERT	1788
Fruit miracle	<i>Synsepalum dulcificum</i> Daniell	Afrique occ.	Ouidah	DALZEL	1793
Vigne	<i>Vitis vinifera</i> L.	Proche Orient	Ouidah	GOURG	1791
Muscat	"		Ouidah	DENYAU	1799
Raisin	"		Frederisburgh	BARBOT	1678
Raisin	"		Axim	LABARTHE	1788
Vignoble	"		Mourée	BOSMAN	1705
Piment	<i>Capsicum annum</i> L.	Amérique cent.	Ouidah	GOURG	1791
Tabac	<i>Nicotiana tabacum</i> L.	Amérique du Sud	Ouidah	GOURG	1791
"	"		Ouidah	DENYAU	1799
Canne à sucre	<i>Saccharum officinarum</i> L.	Asie du Sud-Est	Ouidah	DENYAU	1799
Cinnamome	<i>Cinnamomum</i> sp. (cannelier?)	Chine	Cape Coast	SMITH	1726
Café	<i>Coffea</i> sp.	Afrique	Christiansborg	GOURG	1791